



Une heure, une œuvre

publié le 09/03/2008 - mis à jour le 11/03/2008

Fonds Regional d'Art Contemporain Poitou-Charentes

Descriptif :

Séances de découverte d'œuvres d'art

Fonds Regional d'Art Contemporain Poitou-Charentes

Hôtel Saint-Simon - 15, rue de la Cloche Verte - 16000 Angoulême

- Tél : 05 45 92 87 01

- Fax : 05 45 95 94 16

- frac.pc.angouleme@wanadoo.fr

UNE HEURE – UNE ŒUVRE

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation et de formation à l'art contemporain, Le FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain) Poitou-Charentes développe un dispositif de médiation intitulé « une heure – une œuvre », destiné aux élèves des établissements du secondaire. Ce dispositif propose aux enseignants, quelque soit leur discipline, une rencontre avec l'œuvre d'art au sein de leur établissement.

Suite à un temps de travail entre le service de médiation du FRAC et l'enseignant concerné, (choix de l'œuvre, apport documentaire, préparation de la séance, élaboration d'un calendrier...), le service de médiation du FRAC se déplace dans l'établissement avec l'œuvre. En partenariat et en complémentarité avec l'enseignant, s'installe un temps de dialogue, devant l'œuvre, incitant à la réflexion.

Ces séances de découverte permettent aux élèves de laisser surgir des lectures, des impressions, des réflexions. Il s'agit avant tout d'une sensibilisation, d'un accompagnement et d'un dialogue, permettant d'établir avec l'œuvre un rapport de plaisir et d'implication et développant une ouverture d'esprit et une curiosité pour la culture de notre époque.

L'œuvre a la capacité de convoquer transversalement de nombreux domaines disciplinaires : français, langues, SVT, philosophie, histoire...

La relation directe à l'œuvre d'art incite l'élève à développer sa capacité d'étonnement et de discernement. Le regard acquiert un « savoir-être » attentif et investigateur : apprendre à regarder une œuvre, en saisir les signes et les éléments qui sont donnés à voir, fils conducteurs qui mènent progressivement à sa compréhension.

Ce dispositif est mis en place en accord avec l'Inspection Académique (IPR Arts Plastiques) et la DAAC (Délégation Académique à l'Action Culturelle) et est soutenu par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

- Laurence COURTOIS, Service médiation, FRAC Poitou-Charentes, [mél](#)

- Sylvie LAY, IA – IPR Arts Plastiques

- Philippe PALISSE, DAAC

